

Communiqué de presse

Logement étudiant : le CROUS de Reims et la Banque des Territoires posent la 1^{ère} pierre de la résidence étudiante Marguerite Bourgeoys à Troyes.

Troyes, le 30 avril 2026

Claudio Galderisi, Recteur délégué à l'Enseignement Supérieur à la recherche et à l'innovation, Olivier Sichel, directeur général de la Caisse des Dépôts, Franck Dorge, Sous-préfet Secrétaire Général de la Préfecture de l'Aube représentant Pascal Courtade, préfet de l'Aube et Raymond Carrasset, directeur général du CROUS de Reims, ont lancé ce jour, le chantier de la future résidence Marguerite Bourgeoys à Troyes, en présence de Gisèle Rossat-Mignod, directrice du Réseau de la Banque des Territoires ainsi que de représentants de la Ville de Troyes, de Troyes Champagne Métropole, des établissements d'enseignement supérieur troyens et de représentants étudiants.

Située dans le quartier de la Planche Clément, en pleine transformation urbaine, la résidence bénéficiera d'un emplacement privilégié à proximité immédiate des établissements d'enseignement supérieur, des transports et des services du centre-ville, notamment la Maison des étudiants. Elle accueillera **100 nouveaux logements étudiants de type studio T1**, à tarif social, meublés et équipés, avec accès internet inclus. Construite par la Société Urbano dans le cadre d'une vente en l'état de parfait achèvement (VEFA), la mise en service est prévue pour la **rentrée universitaire de septembre 2028**.

Une réponse concrète et qualitative aux besoins croissants de logement étudiant à Troyes

Deuxième ville universitaire de l'académie de Reims, Troyes connaît depuis plusieurs années une forte tension sur le logement étudiant. L'offre actuelle, portée par trois résidences du Crous de Reims, ne suffit plus à absorber une demande en hausse constante, en particulier en centre-ville. En renforçant l'offre de logement étudiant accessible et de qualité, les acteurs publics entendent ainsi apporter une réponse concrète et adaptée aux besoins des étudiants.

Un projet pensé pour les usages étudiants et les enjeux environnementaux

La future résidence a été conçue pour répondre à la réglementation environnementale, tout en intégrant les attentes des étudiants : espaces mutualisés (laverie, parking souterrain) et accessibilités de plusieurs logements aux personnes à mobilité réduite.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme Agile, piloté par la Banque des Territoires. Lancé en mai 2025, par la Banque des Territoires, le programme **AGILE** répond à un enjeu de cohésion sociale (précarité étudiante, mal-logement), territoriale (résorption de la tension immobilière) et de transformation écologique et énergétique (efficacité énergétique, sobriété foncière...) qui constituent l'ADN de la banque.

Un investissement collectif au service de la jeunesse

Le coût total de l'opération s'élève à **7,18 M€** financés par :

- **3, 8 M€** de prêts de la Banque des Territoires sur Fonds d'épargne (Livret A, LDDS et LEP) ;
- **3 M€** de subventions du CNOUS ;
- **387 627 €** de fonds propres du Crous de Reims.

Ce projet illustre la mobilisation conjointe de l'État, du réseau des œuvres universitaires et de la Banque des Territoires, via un prêt rendu possible grâce à l'épargne des Français et notamment du Livret A, dans le cadre de son programme Agile, lancé en mai 2025.

Olivier Sichel, directeur de la Caisse des Dépôts, déclare « *En mobilisant l'épargne des Français, nous finançons des projets très concrets qui améliorent le quotidien, ici celui des étudiants. Avec le programme AGILE, la Banque des Territoires a fait le choix d'une approche collaborative en associant une pluralité d'acteurs, partenaires nationaux et territoriaux, ainsi que les filiales de la Caisse des Dépôts, pour soutenir l'accélération de la production de logements étudiants et de favoriser l'émergence de modèles innovants.* »

À propos du Crous de Reims

Le Crous de Reims accompagne chaque année les étudiants des Ardennes, de l'Aube et de la Marne dans leur vie quotidienne : bourses, logement, restauration, action sociale, culture et vie de campus. Il gère un parc de résidences universitaires et de structures de restauration au service de la réussite étudiante. Sur Troyes le Crous exploite actuellement 6 structures de restauration et 319 places en résidence universitaire.

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



A propos du Fonds d'épargne et de l'utilisation des livrets d'épargne réglementée (Livret A, LDDS et LEP)

Au cœur des missions confiées par la loi à la Caisse des Dépôts, le Fonds d'épargne transforme une partie de l'épargne réglementée (Livret A, Livret de développement durable et solidaire et Livret d'épargne populaire) en prêts à long et très long terme, jusqu'à 80 ans. Ces prêts, déployés par les directions régionales de la Banque des Territoires, financent des programmes d'intérêt général en faveur de l'économie responsable et de la transformation écologique (TEE) désignés comme prioritaires par l'État : logement social, politique de la ville, investissements de long terme des collectivités locales, etc. Une partie des ressources est investie par la Caisse des Dépôts, de manière responsable en actifs financiers, afin de contribuer à la rémunération de l'épargne et d'assurer sa liquidité, tout en finançant l'économie.

Contacts presse :

Crous de Reims Service communication

Anouk Lajoie – anouk.lajoie@crous-reims.fr – 06 24 73 46 55

Banque des Territoires Grand Est – Groupe Caisse des Dépôts

Joëlle Lagrange – joelle.lagrange@caissedesdepots.fr – 06 30 80 13 86